

## Consultation de la Société Royale du Canada

Musées de la Civilisation

Salle du Roy, 27 rue Notre-Dame, Québec

### Intervention :

Mon intervention fait suite à des discussions ayant eu lieu lors du Sommet canadien sur les archives du 17 janvier dernier. Je crois qu'il est important de partager avec vous le résultat des échanges d'un groupe de discussion en particulier, qui s'intéresse plus particulièrement à la formation universitaire et à la recherche en archivistique. Non pas la recherche qui utilise des archives, mais bien la recherche sur la discipline et les pratiques professionnelles en archivistique. Ce groupe, auquel j'appartiens, est constitué de professeurs d'archivistique de Québec et de Montréal mais également d'autres disciplines, telle que la littérature. Il est important pour moi de partager nos réflexions parce que nous sommes peu nombreux à adopter et travailler dans une perspective de recherche.

Le modèle actuel est ébranlé et sa remise en question a été le principal enjeu identifié dans une perspective de recherche. Cette remise en cause devrait impliquer de repenser les relations traditionnelles entre les acteurs, notamment entre les archivistes et les utilisateurs ainsi qu'entre les professeurs/chercheurs et les praticiens. Elle devrait également permettre d'examiner les rapports entre l'État et le privé. Finalement, elle permettrait de réévaluer l'équilibre entre les besoins d'accès et les restrictions, entre les rôles de commissaire et de gardien, en considérant le modèle de gouvernement ouvert actuellement mis en place.

La fédération est considérée l'action prioritaire dans l'optique du milieu de la recherche. Cette fédération devrait inclure le réseau universitaire, qui a déjà adopté une perspective transdisciplinaire et une conception élargie de l'objet en mutation. Une telle fédération permettrait d'intensifier les projets de collaboration entre les milieux universitaires et le terrain. Le milieu universitaire constituerait un moteur d'innovation parce qu'il ne travaille pas avec les mêmes contraintes que les milieux de pratique. Par la recherche-action, il serait à même d'explorer de nouvelles possibilités, développer des approches inédites et d'agir comme incubateur de projets qui pourraient par la suite être transférés vers les milieux professionnels.

Marie-Josée Allard

Responsable de formation pratique et  
Directrice associée des programmes de 1<sup>er</sup> cycle en archivistique  
Université Laval  
Québec